

Question écrite de Caroline Cassart, Députée, à Willy BORSUS Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences

Le label « Tables de terroir »

Monsieur le Ministre,

J'avais eu l'occasion de vous interroger sur le label « Bistrot de terroir », lancé par votre prédécesseur en 2011. Vous m'indiquiez en février 2021 que l'APAQ-W avait été chargée, en 2018, de travailler avec le secteur de l'Horeca afin d'actualiser le concept pour la labellisation des établissements adhérant au Réseau Bistrot de Terroir® en Wallonie et d'en assurer la promotion.

Les critères, plus exigeants que dans la première mouture du label, avaient alors permis de reconnaître 57 établissements labellisés Bistrot de Terroir®, répartis sur les 5 provinces wallonnes en 2021.

J'ai cependant lu dans une de vos réponses à un confrère que ce label, nommé désormais « tables de terroir », n'était désormais plus qu'octroyer à 30 restaurants, le but étant d'en obtenir 50 d'ici la fin de l'année.

La différence du nombre de restaurant reconnu entre février 2021 et aujourd'hui s'explique-t-elle par l'impact de la pandémie sur le secteur Horeca ? Les critères ont-ils été revus depuis le changement de nom du label ?

Quels sont les outils de promotion qui sont mis en place autour de ce label ? Comment, en outre, favoriser davantage la rencontre entre les produits locaux et la haute gastronomie ?

Je vous remercie.

La réponse du Ministre :

Une collaboration a été menée avec la Fédération HORECA et l'APAQ-W en 2018 pour assurer une plus grande représentativité de nos produits locaux à travers la mise en place de la charte « Bistrot de terroir ». L'Agence a également contribué à la refonte du site « Bistrot de Terroir » ainsi qu'aux moyens de promotions sous-jacents au réseau.

Ce label est totalement distinct du label « Table de terroir ». Il n'y a pas eu suppression d'un réseau au profit d'un autre. « Bistrot de Terroir » est un réseau dont la Fédération HORECA de Wallonie est historiquement propriétaire et gestionnaire. Elle entend du reste le rester. Il comptabilise 57 établissements. Ce réseau se destine plutôt aux cafés, brasseries et tavernes.

Le label et réseau « Table de terroir », quant à lui, est l'initiative et la propriété de l'APAQ-W, qui en assure la gestion et le développement. Ce réseau a pu bénéficier d'un élan grâce au budget alloué par le Plan de relance de la Wallonie à la fin de l'année 2021. Il couvre une restauration de moyenne gamme. À ce jour, ce sont déjà 45 établissements qui sont labellisés. L'objectif affiché est d'atteindre 50 établissements au 31 décembre 2022. Un prochain comité de labellisation est prévu à la mi-décembre.

Différents outils de promotion ont été mis en place et sont en cours de réalisation :

1. Une campagne en télévision du 1er au 15 novembre 2022 sur les chaînes RTL TVI, Club RTL, TF1 et TMC ;
2. Un partenariat radio avec Nostalgie avec notamment un concours pour les auditeurs ;
3. Une campagne digitale sur tous les sites attachés à Rossel.

Au-delà de ces éléments, la page Facebook « Table de terroir » est dorénavant alimentée par de nombreuses vidéos de présentation des établissements labellisés en lien avec un producteur avec lequel les restaurateurs travaillent afin d'illustrer le lien qu'il existe entre l'HORECA et notre agriculture wallonne. Il faut y ajouter la présence sur événements des équipes de l'APAQ-W pour promouvoir le réseau au grand public, notamment via un jeu-concours avec des bons à valoir dans les établissements « Table de Terroir ».

En ce qui concerne la rencontre entre les produits locaux et la haute gastronomie, un événement a eu lieu le 12 septembre dernier à l'Atelier de Bossimé. Organisé dans le cadre du GT approvisionnement et chapeauté par les équipes de l'APAQ-W, cette édition des « Rencontres de l'approvisionnement » avait comme ambition de mettre en relation l'HORECA et les producteurs locaux. L'événement a rencontré un grand succès en mettant en relation autant des restaurateurs faisant déjà partie du réseau que d'autres, venus des quatre coins de la Wallonie.

Cet événement sera bien entendu reconduit durant l'année 2023.